

Revue générale de droit



Denis LAMY, *Le harcèlement entre locataires et propriétaires*, Wilson & Lafleur, Montréal, 2004, 510 pages, ISBN 2-89127-635-3
Rodolphe MORISSETTE, *La Presse et les tribunaux : — un mariage de raison*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 532 pages, ISBN 2-89127-649-3

Péguy Chahine et Christophe B. C. Luu

Volume 35, numéro 1, 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027334ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027334ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chahine, P. & Luu, C. B. C. (2005). Compte rendu de [Denis LAMY, *Le harcèlement entre locataires et propriétaires*, Wilson & Lafleur, Montréal, 2004, 510 pages, ISBN 2-89127-635-3 / Rodolphe MORISSETTE, *La Presse et les tribunaux : — un mariage de raison*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 532 pages, ISBN 2-89127-649-3]. *Revue générale de droit*, 35(1), 187–190. <https://doi.org/10.7202/1027334ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2005

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES

Denis LAMY, *Le harcèlement entre locataires et propriétaires*, Wilson & Lafleur, Montréal, 2004, 510 pages, ISBN 2-89127-635-3.

Le harcèlement en matière de louage préoccupe autant le locateur que le locataire. Le *Code Civil du Québec* a amené une vague de changements au cours des dernières années. En effet, certaines de ses dispositions, comme l'article 1902 qui sanctionne l'usage du harcèlement entre le locateur et le locataire, suscitent beaucoup d'intérêt. Dans cette perspective, M^e Denis Lamy fait le bilan des dix dernières années en matière de logement, en analysant la jurisprudence et la doctrine.

Son livre, accessible à tous, est divisé en XII parties, aussi intéressantes les unes que les autres. Elles sont fort utiles car l'auteur vise l'aspect concret et pratique de ce domaine. Ainsi, l'ouvrage permet au lecteur d'apprendre rapidement et efficacement les notions expliquées. Ceci n'empêche pas que la théorie ou la doctrine aient une place importante tout au long du volume.

L'auteur commence par identifier et définir les types de harcèlements. Par la suite, il indique les articles pertinents des tex-

tes législatifs. Il présente un résumé des décisions de la Régie du logement, du Tribunal des droits de la personne du Québec et des tribunaux civils. Ensuite, il fait une analyse de certaines notions importantes provenant de la jurisprudence, comme la minimisation des dommages du locataire. Il indique également en quoi consiste le fardeau de la preuve, à qui il appartient et comment s'en décharger suivant l'article 1902 du C.c.Q ou l'article 49 de la *Charte des droits et libertés de la personne*. Puis dans les parties VI, VII et VIII, l'auteur nous dresse d'abord un portrait des sanctions statutaires et pénales, ensuite, il nous présente certains cas particuliers tel celui de la récidive et enfin, il explique la notion de prescription extinctive.

En fait, ce qui est particulièrement intéressant et différent dans cet ouvrage, ce sont les parties IX, X, XI et XII, où l'auteur traite des conseils pratiques que devraient connaître autant le locataire, le locateur et le propriétaire que l'avocat des deux parties au litige. De plus, il propose des modèles de lettres de mise en demeure, de réponse à la mise en demeure et d'avis d'abandon. Aussi, le livre contient des tableaux montrant les différents dommages octroyés, d'une part, par la Régie du loge-

ment et les tribunaux civils, par exemple à la suite d'appels téléphoniques abusifs ou encore de langage vexatoire ou discriminant, et d'autre part, par le Tribunal des droits de la personne suivant les dispositions de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Enfin, le livre intègre tous les éléments dont le lecteur a besoin pour compléter ses connaissances sans qu'il lui soit nécessaire de rechercher dans d'autres sources. Ainsi, nous retrouvons, en annexe, la *Charte des droits et libertés de la personne*, la *Loi sur la Régie du logement*, les articles pertinents du C.c.Q., divers sites internet utiles aux avocats, locateurs et locataires, une table de la jurisprudence, un index de la législation, une table de la doctrine et des auteurs et enfin un index analytique. Voilà de quoi en faire un outil de travail complet qui intéresse autant l'érudit juridique que le public en général.

Péguy CHAHINE

Rodolphe MORISSETTE, *La Presse et les tribunaux: — un mariage de raison*, 2^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 532 pages, ISBN 2-89127-649-3.

« Point de justice et de justice crédible si elle n'est pas publique, et point de justice publique en démocratie sans la presse ». C'est avec ces mots que Rodolphe Morissette, un reporter judiciaire de plus de 20 ans d'expérience, décrit succinctement les relations indispensables entre la démocratie, la justice et la presse.

L'auteur vise comme lecteurs le grand public, les reporters judiciaires, les étudiants en journalisme, ainsi que les juristes (juges, avocats, notaires, et autres professionnels judiciaires). Il se donne comme mission : a) d'aider le grand public à mieux comprendre le processus et le reportage judiciaires pour leur permettre de les mieux comprendre et de les critiquer, b) d'aider les journalistes judiciaires à mieux réussir dans ce métier unique en leur présentant les règles de travail particulières et c) d'aider les juristes à mieux comprendre le fonctionnement de la presse judiciaire, ses préoccupations, son utilité et ses difficultés pour leur permettre de mieux réussir ce « mariage de raison » avec elle.

L'ouvrage comprend 11 chapitres regroupés en 3 parties. Dans la première partie intitulée « Le sens et les moyens du reportage judiciaire », l'auteur nous rappelle les transformations du métier de reporter judiciaire depuis le 19^e siècle jusqu'à nos jours et l'importance de son rôle comme « les yeux et les oreilles des citoyens » pour surveiller et préserver l'indépendance, l'impartialité, l'égalité et l'efficacité du système judiciaire. Il souligne également la nature commerciale de la presse qui la conduit à la recherche du sensationnalisme dans ses reportages. Il présente également l'histoire et la structure du système de droit canadien et québécois et expose avec détails les sources d'information du reportage judiciaire tels les rumeurs, les audiences, les dossiers judiciaires, les échanges entre journalistes et les commentaires des

juges et avocats. L'auteur conseille aux journalistes de bien réfléchir sur le conflit entre le droit du public de savoir et la présomption d'innocence de la personne sujette à une rumeur avant d'écrire un reportage sur celle-ci. Il souligne aussi la nécessité pour un journaliste de se méfier des possibilités de manipulation par les avocats ou les policiers. Dans l'ouvrage, l'auteur offre également ses expériences pour aider les journalistes à identifier les causes qui intéresseraient le public. La partie I se termine par un *addendum* qui aide les journalistes à déchiffrer le rôle de la cour et suivre le développement des litiges.

Dans la deuxième partie, l'ouvrage expose les circonstances et situations qui imposent des restrictions au reportage judiciaire, notamment quand il y a imposition d'ordonnances de non-publication dans des séances à huis clos, des procès devant jury, des interrogatoires préalables à l'instruction, des cas d'écoute électronique et de perquisition, des causes se rapportant aux mineurs, des causes d'agression sexuelle ou d'affaires familiales, ainsi que la confidentialité des casiers judiciaires et des aveux. L'exposé de l'auteur est solidement soutenu par une abondance de citations de la jurisprudence, des lois et des rapports des commissions d'étude. L'auteur y traite aussi de la protection de la vie privée en présentant l'état du droit en abordant les articles 35 et 36 du *Code civil du Québec*, le *Code de déontologie du conseil de presse*, la jurisprudence et son évolution avec la venue de la *Charte canadienne des droits et*

libertés. Enfin, l'auteur soulève dans cette partie II les problèmes résultant de certaines pratiques juridiques, dont les ententes sur le plaider qui, selon lui, sont de la « justice de corridor » nuisant à la transparence du système judiciaire et qui sont également des sources possibles de discrimination et d'abus.

Dans la troisième partie, l'auteur aborde les circonstances où un journaliste pourrait se trouver en situation de « hors la loi », soit les instances d'outrage au tribunal, de diffamation et de racisme, ainsi que lorsqu'il refuse de révéler ses sources et matériaux journalistiques. L'auteur analyse ces situations dans la perspective particulière en rapport avec le journalisme, et certaines des causes discutées sont récentes, dont l'affaire McIntosh concernant un prêt à l'Auberge Grand-Mère et les allégations d'influence de l'ancien premier ministre Chrétien.

Enfin, l'ouvrage termine avec une abondance d'outils pour aider les lecteurs à repérer l'information et approfondir leurs connaissances du journalisme judiciaire. Ainsi, il inclut une table des matières très détaillée, une liste des abréviations, une bibliographie de plus de 120 documents, un index analytique des sujets traités, un index de la jurisprudence citée, un index des articles de loi et un index des noms propres. Il faut ajouter que l'ouvrage offre une source d'information unique, soit la liste des décisions du Conseil de presse du Québec. Malheureusement, cette liste de plus de 110 décisions du Conseil n'indique que les numéros des décisions, sans aucune indication de leur nature. Il faut

aussi mentionner que l'ouvrage est doublement intéressant pour un journaliste judiciaire canadien, car il inclut un lexique de plus de 200 expressions utilisées lors de reportages judiciaires. Le lexique, qui est particulièrement adapté au contexte québécois et canadien, signale les anglicismes, les fautes de français et les nuances entre certains termes semblables. Enfin, l'ouvrage comprend aussi une annexe intitulée « L'écriture et le reportage judiciaire — Guide pratique » qui traite de la clarté, de la grammaire, du style, de l'orthographe et du vocabulaire dans le reportage.

Les informations et conseils abondants et pratiques de l'ouvrage en font un guide très utile pour un journaliste judiciaire. D'autre part, en incitant les citoyens à prendre part d'une façon plus éclairée aux événements judiciaires et en améliorant la compréhension entre juristes et journalistes, l'ouvrage contribue à préserver la démocratie dans notre société.

Christophe B.C. LUU